Décision 19-DCC-236 du 04 décembre 2019

relative à la prise de contrôle conjoint des actifs des sociétés Financière de Corton, AltéAd Management et AltéAd Industries Est par les sociétés Capelle Investissements et Mediaco Levage

Posted on: 04 décembre 2019 | Secteurs :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Capelle Investissements Mediaco Levage Financière de Corton AltéAd Management AltéAd Industries Est

Lire

le texte intégral de la décision
37.41 Ko

le communiqué de presse